

Édito

C'était il y a 10 ans

Notre Président de la République, François Hollande avait comme jeune Ministre de l'Economie l'ex Secrétaire Général de l'Élysée, notre actuel Président.

Le déficit de la France s'établissait à 85 milliards d'euros, soit 4 % du PIB (en baisse sur l'année précédente). La dette Française atteignait un niveau record (condamné alors à l'occasion de ses vœux par l'ancien Député Maire Socialiste de Trélazé proche des 2.000 milliards d'euros (soit moins de 95 % du PIB). Supérieur à 46 % notre taux de prélèvements obligatoires était (déjà) l'un des plus élevés d'Europe !

Aujourd'hui, force est de constater que la situation empire. Avec un déficit (soudainement découvert) supérieur à 5,5 % du PIB (contre 3,2 % en zone euro). Une dette explosive supérieure à 3.100 milliards d'euros (détenue à près de 50 % par les étrangers, dont la moitié hors zone euro) supérieure à 110 % du PIB ! Un taux de chômage à 7,5 %, en baisse certes, restant malgré tout très supérieur à la moyenne Européenne (5,9 %)..

Alors, bien sûr, il y a eu la crise des gilets jaunes (à qui la faute !), le Covid (mais n'a-t'il pas touché l'ensemble des pays occidentaux), la guerre en Ukraine et la tension internationale...

Reconnaissons avant tout, comme l'affirmait à juste titre un ancien illustre Président, la France est ingouvernable et la droite libérale divisée sans doute la plus bête du monde !

Cependant notre égoïsme collectif allié à un certain laxisme relevant d'une fuite en avant (le fameux « quoi qu'il en coûte ») nous fait souvent oublier que notre couverture sociale est l'une des meilleures du monde sans doute est-ce l'une des raisons de l'attraction pour notre Pays, nos « strates » administratives parmi les meilleurs mille feuilles planétaires (mais à quel prix !).

Aujourd'hui, alors que la France, l'un des plus mauvais élèves de l'Europe, redoute fin avril une baisse de la notation de sa dette, chacun garde en mémoire la situation de la Grèce il y a une quinzaine d'années, convaincu que cela n'a rien à voir et que, bien sûr, cela ne peut nous arriver !

Alors, et avant qu'il ne soit trop tard, prenons conscience que l'heure n'est plus aux mesurées sectorielles, dont l'impopularité mettrait en danger notre démocratie, mais à une prise de conscience collective de la situation dont l'aggravation dramatique depuis 10 ans (mais avouons que l'origine du mal est plus ancienne) doit conduire à des mesures drastiques et collectives.

Ce n'est certes pas une aggravation de la fiscalité qui pourra soigner ce fléau profond qui gangrène notre économie mais bien davantage une totale refonte de notre administration et surtout de ces trop nombreux « prés carrés », devenus forteresses ardemment défendus par notre égoïsme collectif sans pour autant sombrer dans une démagogie électoraliste de mauvais aloi !

Patrick CREUZÉ

NEWS



« Record battu ! le CAC 40 est bien trop cher ! »

A 8250 points (niveau atteint en séance le 28/03/2024), le CAC40 a battu son record historique. La barre symbolique des 8000 points est dépassée. Peut-on, pour autant, affirmer que l'indice phare français et plus généralement tous les indices actions européens et nord-américains sont totalement surévalués ?

Rappelons quelques notions fondamentales : le niveau seul de l'indice, ou d'un actif financier plus généralement, ne nous apporte aucune information sur sa cherté. C'est en revanche en le comparant à certains de ses agrégats financiers que nous pouvons davantage opiner sur sa valorisation. Les calculs de ces ratios sont donc fondamentaux : PER (cours action / bénéfice par action), VE/EBE (Valeur d'entreprise/Excédent Brut d'Exploitation), entre autres...

Un exemple sur LVMH : A 835€, les bénéfices par action (ajustés) attendus en 2024 sont de 32,51€. Le PE 2024 du titre est donc de 25,6x (835€ / 32,51€). A fin 2021, le titre cotait 731€ et le bénéfice attendu en 2022 était de 28,11€ soit un PE de 26x. Le titre a performé plus de 14% entre 2021 et aujourd'hui mais il n'est pas objectivement plus cher ; encore faut-il que la croissance future des bénéfices du groupe aujourd'hui soit similaire à celle que nous attendions fin 2021 ! Attention, volontairement simplifiée, l'analyse des PER ci-dessus nécessiterait aussi de prendre en compte le rendement de l'argent sans risque. Autrement dit, nous n'attendons pas le même rendement des marchés actions lorsque le taux sans risque est à 0,2% (taux du 10 ans français fin 2021) où lorsqu'il est à 2,88% (taux du 10 ans français aujourd'hui). Nous pouvons aisément nous contenter d'un rendement des bénéfices communément appelé « earning yield » calculé par la formule (1 / PE) de 2% lorsque les taux sans risque sont à 0,20%, beaucoup plus difficilement lorsque qu'ils sont à 2,88%. Toute chose égale par ailleurs, une hausse des taux devrait donc s'accompagner d'une hausse des rendements des bénéfices attendus (1/PE) et donc d'un tassement des multiples (c'est ce que nous avons observé en 2022).



Données Bloomberg : CAC40 depuis 1988.

Toute la difficulté de l'analyse réside dans la phrase « Toute chose égale par ailleurs ». Pour juger de la cherté des marchés actions il faut absolument faire des hypothèses sur la croissance future des bénéfices et le niveau futur du taux sans risque ! En partant des niveaux de valorisation actuels, que pouvons-nous dire sur les hypothèses des investisseurs aujourd'hui ?

Premier constat, la prime de risque est historiquement faible (4,64% pour le CAC40 contre une moyenne 5 ans à 6,53%). Pour être correctement valorisé, il faut donc que :

- 1) Les taux sans risque se détendent : nous simulons une baisse de 0,80% cohérente si retour progressif de l'inflation à 2% et croissance économique entre 0,5% et 1%.
- 2) Les bénéfices par actions accélèrent de plus de 12% par rapport à l'année dernière.

Des incertitudes persistent sur le point 1), surtout si des éléments exogènes comme une hausse du prix du baril viennent de nouveau alimenter l'inflation en zone euro. Quant au point 2), ces attentes de croissances bénéficiaires nous semblent légèrement trop optimistes. Quid de l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie ? Les attentes sont donc élevées, ce qui explique la relative cherté des marchés actions aujourd'hui. **Attention** à tout élément de nature à remettre en cause les points 1) et 2) !

Romain HOUET

MCA EUROPE



Le fonds MCA EUROPE affiche une performance de + 9,52% depuis le début de l'année (à titre de comparaison le CAC40 NR est à + 9,04%).

Sur ce début d'année, le fonds a bénéficié des beaux parcours d'ASML (première position du fonds avec une performance sur le premier trimestre de +28,3% soit une contribution de 2,65%). La thématique Intelligence Artificielle aura été particulièrement payante pour le secteur des semi-conducteurs (voir descriptif valeur ci-contre). Notons également le très beau parcours de LVMH (+13,5% / +1,08%) suite à sa publication annuelle qui a très nettement dépassé les attentes.

Top contributeur depuis le début de l'année au 28/03/2024		Perf	Contrib
1	ASML HOLDING	28,3%	2,65%
2	LVMH MOET VUITTON	13,5%	1,08%
3	SAP	23,2%	0,77%
4	SCHNEIDER ELECTRIC	15,3%	0,75%
5	ESSILOR INTL	15,5%	0,74%

La concentration du portefeuille reste un élément central pour générer de la surperformance à moyen terme. Ainsi, les 5 premières positions représentent aujourd'hui près de 32,3% du fonds et seulement 35 lignes composent le portefeuille.

5 premières positions au 28/03/2024	% Portef
ASML HOLDING	8,72 %
LVMH	7,79 %
TOTALENERGIES SE	5,51 %
AIR LIQUIDE	5,13 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,12 %

D'un point de vue thématique, les doutes sur l'atterrissage de l'inflation à 2% à moyen terme restent persistants. Nous continuons à garder une position conséquente sur TOTALENERGIES (5,5% du fonds), le principal risque pour l'inflation en zone euro étant exogène et lié à l'évolution du baril de pétrole. Nous privilégions des secteurs défensifs comme la santé (NOVO NORDISK, ASTRAZNECA) et les services aux collectivités (VEOLIA, NEOEN). L'émergence de l'intelligence artificielle reste un axe d'investissement que nous jugeons pertinent. Nous surexposons dans cette optique le secteur de la technologie à travers SAP (+23,2% / +0,77%), DASSAULT SYSTEMES (-6,9% / -0,34%), SCHNEIDER ELECTRIC (15,3% / 0,75%).



INTÉGRATION DE CRITÈRES ESG

Nous noterons également le passage article 8 pour fin avril 2024 du fonds MCA EUROPE (après MCA ENTREPRENDRE PME l'an passé). La prise en compte des critères ESG devient une nécessité pour réduire l'impact de nos investissements sur l'environnement et la société, et accélérer notre transition écologique. Cette prise en compte de critères extra-financiers nous permet également d'affiner la gestion des risques financiers du portefeuille. En effet, les critères **Environnementaux**, **Sociaux** et de **Gouvernance** sont 3 paramètres de risques additionnels. A titre d'exemple, les derniers scandales boursiers français comme Téléperformance et Orpéa portaient précisément sur une mauvaise performance Sociale et de Gouvernance. Ne pas prendre en compte ces critères rend difficile la gestion de ce type d'événements boursiers.

Notre gestion ESG se décline en deux niveaux. Le premier s'assure que la note ESG globale du portefeuille soit supérieure à celle de son Univers (liste des valeurs dans laquelle le fonds peut investir). Afin de réduire les risques ESG nous excluons tous les titres ayant une note globale inférieure à 20/100. Enfin, nous appliquons une politique d'exclusion sectorielle sur les activités qui nous semblent trop controversées à savoir le tabac, le charbon, les jeux de hasard et d'argent.

Notation ESG MCA Europe au 28/03/2024					
	Environnement	Social	Gouvernance	Note ESG*	Taux de notation
Fonds	65,7	60,8	61,9	62,8	100,00%
Univers**	58,0	51,6	58,0	55,9	95,27%

Romain HOUET

MCA EUROPE

ISIN : FR0007490164

Valeur liquidative au 28 mars 2024 : 246,28 €

Performance trimestrielle : + 9,52 %

Performances depuis le 30 décembre 2022 : + 27,91 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 28/03/2024 (cours de clôture) 1 AN 3ANS 5 ANS

MCA EUROPE	246,28	+16,46%	+32,06%	+48,88%
MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR*	3020,51	+21,14%	+42,93%	+67,96%

* l'indice MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR EUR a remplacé l'indice EUROSTOXX 50 NR en date du 10 juin 2022.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques, et les frais des fonds, et avant tout investissement, nous vous invitons à lire les documents réglementaires disponibles sur notre site : www.mcafinance.fr
Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Nos autres OPCVM

MCA CONVICTIONS PATRIMOINE

ISIN : FR0007026299

Valeur liquidative au 22 mars 2024 : 227,26€

Performance trimestrielle : + 2,89%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 4,97%

AU 22/03/2024 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA CONVICTIONS PATRIMOINE	227,26	2,63%	-0,07%	7,21%
Indice de référence*	-	9,36%	4,91%	10,79%

* le fonds MCA Convictions Patrimoine a changé d'indice de référence le 10 juin 2022 : 35% Morningstar Global Market Target Exposure NR Eur + 55% Morningstar Global Core Bond TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé. (35% MSCI ACWI NR Eur + 55% BBG Barclays GA TR Hedged Eur + 10% ESTER capitalisé auparavant)

MCA GTD

ISIN : FR0010231936

Valeur liquidative 22 mars 2024 : 179,02€

Performance trimestrielle : + 4,08 %

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 7,40%

AU 22/03/2024 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA GTD	179,02	7,18%	0,89%	10,23%
MARKET IBOXX EURO HY *	99,40	4,73%	-7,74%	-7,72%

Indices sur les cours de clôture

MCA GLOBAL MARKETS

ISIN : FR0013106705

Valeur liquidative au 28 mars 2024 : 184,97 €

Performance trimestrielle : + 12,32%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 37,59%

AU 28/03/2024 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA GLOBAL MARKETS	184,97	24,37%	30,37%	72,45%
MORNINGSTAR GLOBAL TARGET MARKET EXPOSURE NR €*	364,85	23,97%	33,10%	74,46%

* l'indice Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR a remplacé l'indice MSCI ACWI NR EUR en date du 10 juin 2022.

MCA GESTOBLIG

ISIN : FR0007004171

Valeur liquidative au 22 mars 2024 : 184,02 €

Performance trimestrielle : + 1,34%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 4,21%

AU 22/03/2024 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA GESTOBLIG	184,02	3,23%	1,99%	5,01%
MORNINGSTAR EUROZONE 1-3 ANS CORE*	172,50	3,05%	-1,92%	-2,28%

Indices sur les cours de clôture

* Morningstar Eurozone 1-3 ans Core Bond GR EUR depuis le 1er janvier 2022

MCA ENTREPRENDRE PME

ISIN : FR0011668011

Valeur liquidative au 28 mars 2024 : 225,25 €

Performance trimestrielle : + 3,98%

Performance depuis le 30 décembre 2022 : + 9,36%

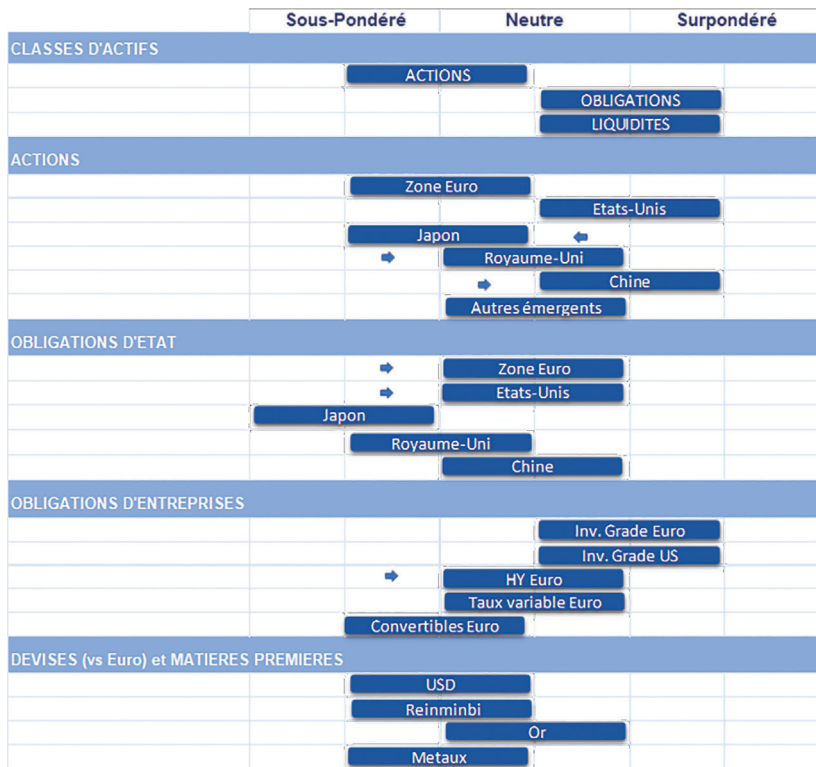
Performances comparées

AU 28/03/2024 (cours de clôture)	1 AN	3 ANS	5 ANS	
MCA ENTREPRENDRE PME	225,25	0,58%	-3,58%	56,14%
CAC SMALL NR	17526,08	-2,52%	-9,86%	18,46%

Indices sur les cours de clôture

Vous retrouvez les reportings de nos fonds sur notre site : www.mcafinance.fr
Vous trouverez également des informations passées de nos fonds des 10 années passées sur notre site : www.mcafinance.fr

NOS CONVICTIONS



Nous sommes globalement prudents sur l'allocation.

Sur la partie obligataire, nous mettons en « stand by » la reprise de duration avec la forte re-baisse des taux longs. Le portage monétaire nous semble pertinent et nous reviendrons vers des durations plus élevées au fil des données économiques du SI.

Sur la poche actions, nous restons persuadés que la Chine pourrait avoir une dynamique inverse lorsque les pays occidentaux entreront en net ralentissement. D'un point de vue tactique moyen terme, il nous semble intéressant d'avoir une exposition actions Chine, même si la dynamique macroéconomique actuelle reste mauvaise. Les valorisations, les indicateurs avancés à notre disposition, l'incertitude sur l'atterrissage à venir de l'inflation et donc sur les actions des banques centrales incitent à la prudence sur les actifs risqués des pays développés. Les dynamiques bénéficiaires continuent d'être bonnes et la détente des taux permet aujourd'hui aux indices actions de retrouver des plus hauts.

Chaque chiffre macroéconomique ou indicateur avancé pourra faire évoluer l'analyse.

Romain HOUET

Nos convictions sectorielles

Surpondération	++	Banque	Assurance	Automobile				
	+	Energie						
Neutre	=	Santé	Alimentation & Boisson	Services aux collectivités	Matériaux	Biens industriels		
		Technologie						
Sous-pondération	-	Telecom						
	--	Immobilier	Construction & Matériaux	Chimie	Loisirs & Voyage	Retail	Biens personnels & foyer	

LES VALEURS ENTRÉES

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT FRO000039109

* Valeur détenue dans MCA ENTREPRENDRE PME



Séché Environnement, un groupe familial établi depuis plus de 40 ans, occupe une place prépondérante parmi les acteurs français des services environnementaux, du traitement et de la valorisation des déchets toxiques et non toxiques.

Cette entreprise basée en Mayenne se distingue par son expertise dans des services de niche à forte valeur ajoutée, notamment le traitement des déchets industriels dangereux, qui représente près de deux tiers de son chiffre d'affaires. Le groupe a récemment annoncé des résultats historiques pour l'année 2023 : une croissance de 13,2 % de son chiffre d'affaires dépassant pour la première fois le milliard (1013,5 M€), associée à une marge d'EBITDA de 21,5 %.

Dans un contexte où les barrières à l'entrée sont élevées, le marché du traitement et de la valorisation des déchets affiche une croissance constante, stimulée par une prise de conscience des enjeux environnementaux. Les réglementations se durcissent, les ménages accordent une attention accrue à la protection de l'environnement et les entreprises s'engagent davantage dans la transition écologique. Par ailleurs,

d'importantes opportunités se dessinent dans les pays en développement, où les réglementations environnementales prennent du retard par rapport à l'Europe, et où la gestion des déchets commence à devenir une priorité. Séché Environnement a pris des initiatives pour saisir ces opportunités, en acquérant des entreprises aux forts potentiels de synergie ou en exportant son savoir-faire vers les marchés émergents.

En ce qui concerne les perspectives, l'entreprise a annoncé pour 2024 son objectif de croissance organique de +5 % de son chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge d'EBE. La valorisation actuelle est attractive, à 11,4 fois l'EBIT 2024, inférieure à sa moyenne sur cinq ans (12,5 fois).

Séché Environnement est une position importante du fonds MCA ENTREPRENDRE, une société qui regroupe plusieurs éléments qui nous plaisent : une société en croissance, positionnée sur un marché porteur et assez résilient du cycle économique, des marges élevées, un endettement maîtrisé et un investissement régional qui entre parfaitement dans notre volonté de participer au développement économique local.

ASML NLO010273215

* Valeur détenue dans MCA GLOBAL MARKETS, MCA EUROPE et notre Gestion sous mandat



ASML N.V. est un des premiers fabricants au monde de matériel de lithographie, dédié à l'industrie des semi-conducteurs.

Les équipements du groupe sont destinés à l'impression des circuits intégrés sur de fines plaques de silicium. 75% du chiffre d'affaires du groupe concerne la vente de matériel tandis que les 25% restant sont des prestations de services. La société bénéficie d'un avantage comparatif remarquable puisque 80% du matériel de lithographie dans le monde est fourni par ASML. Cette part de marché monte à 100% sur les EUV (pour extrême ultra violet), qui sont des machines de haute précision permettant de graver

des puces à 2 nanomètres près. Cette société est protégée par des barrières à l'entrée solides et dispose d'un pricing power important. Le consensus attend +37% de croissance du chiffre d'affaires entre 2023 et 2025. Cette croissance est notamment alimentée par les nouveaux besoins de l'intelligence artificielle, très gourmande en semi-conducteurs. La valorisation à 32x les bénéfices 2025 paraît raisonnable au regard de la qualité des fondamentaux de l'entreprise.

LES VALEURS SUIVIES

Le PHOENIX Mémoire UNIBAIL 2.35% semestriel (produit structuré)
FR0013413820 a été vendu à 48.67 le 21/03/2024 (prix du sous-jacent 73.40)

PHOENIX Mémoire ENGIE 2.675% semestriel (produit structuré)
CODE ISIN FR1459AB2866 – Emetteur GOLDMAN SACHS Finance Corp Int
Ltd garant Goldman Sachs Group Inc (A2, BBB+,A)
Emission : 27/03/2024 – Echéance 31/03/2027

Le produit permet d'encaisser un coupon semestriel de 2.675% brut si l'action ENGIE est supérieure ou égale à 50% de son niveau initial (soit 7.562 euros) aux dates de constatation semestrielles.

En revanche, si l'action est en-dessous de 50% de son niveau initial, l'investisseur ne reçoit pas de coupon mais celui-ci est gardé en mémoire et sera reversé à la prochaine date de constatation si l'action est supérieure ou égale à 50% de son niveau initial. Chaque semestre à compter du deuxième semestre, le produit peut être remboursé par anticipation à chaque date de constatation si le niveau de l'action clôture au moins à 85% de son niveau initial (12.8554 euros). L'investisseur reçoit alors 100% de son capital investi + les coupons dus.

A terme, si l'action ENGIE est inférieure à 50% (7.562 euros) de son niveau initial (15.124 euros), l'investisseur subit une perte totale ou partielle en recevant un nombre d'actions du sous-jacent.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Potentiel de rendement semestriel de 2,675 % brut	Sensibilité à la volatilité des actions
Effet Mémoire - Coupons cumulatifs	Risque de fluctuation des cours
Fourchette de cotation	Options de rappel chaque semestre à compter du deuxième semestre
A l'échéance, remboursement à 100% du capital si l'action ENGIE est supérieure ou égale à 50% de son niveau initial.	A l'échéance, risque de perte totale ou partielle du capital si l'action ENGIE a baissé de plus de 50% de son niveau initial.

* Valeur détenue en Gestion sous Mandat.

PHOENIX Mémoire BNP Paribas 4.25% semestriel (produit structuré)
CODE ISIN FR1459AB2676 – Emetteur GOLDMAN SACHS Finance Corp Int
Ltd garant Goldman Sachs Group Inc (A2, BBB+,A)
Emission : 23/02/2024 – Echéance 23/02/2027

Le produit permet d'encaisser un coupon semestriel de 4.25% brut si l'action BNP Paribas est supérieure ou égale à 60% de son niveau initial (soit 32.064 euros) aux dates de constatation semestrielles.

En revanche, si l'action est en-dessous de 60% de son niveau initial, l'investisseur ne reçoit pas de coupon mais celui-ci est gardé en mémoire et sera reversé à la prochaine date de constatation si l'action est supérieure ou égale à 60% de son niveau initial. Chaque semestre, le produit peut être remboursé par anticipation à chaque date de constatation si le niveau de l'action clôture au moins à 90% de son niveau initial (48.096 euros). L'investisseur reçoit alors 100% de son capital investi + les coupons dus.

A terme, si l'action BNP Paribas est inférieure à 60% (32.064 euros) de son niveau initial (53.44 euros), l'investisseur subit une perte totale ou partielle en recevant un nombre d'actions du sous-jacent.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Potentiel de rendement semestriel de 4,25 % brut	Sensibilité à la volatilité des actions
Effet Mémoire - Coupons cumulatifs	Risque de fluctuation des cours
Fourchette de cotation	Options de rappel chaque semestre à compter du deuxième semestre
A l'échéance, remboursement à 100% du capital si l'action BNP Paribas est supérieure ou égale à 60% de son niveau initial.	A l'échéance, risque de perte totale ou partielle du capital si l'action BNP Paribas a baissé de plus de 60% de son niveau initial.

* Valeur détenue en Gestion sous Mandat.

À retenir

2024 ET SON « POT POURRI » DE MESURES :

Les lois de finance se ressemblent et chaque saison apporte des nouveautés, sans compter les initiatives complémentaires, pour 2024 le cru est intéressant.

PER : il n'est plus possible d'ouvrir des PER pour des enfants mineurs, le législateur a ainsi comblé cette faille dans le dispositif permettant aux parents de répartir les plafonds de déductibilité notamment au profit de leurs enfants, sachant que les capitaux sont disponibles en cas d'achat de résidence principale, tout en permettant aux parents de bénéficier de cette charge déductible. Clapet de fin !

PEA PME : dans un communiqué de Presse du 19 mars 2024 notre Président, dans le cadre du plan PME 2030, annonce que les PEA PME pourraient être alimentés dans la limite de 30 000 € via des donations qui seraient exonérées de droits de mutation, et réfléchi à une exonération de droits de succession de cette enveloppe, affaire à suivre, cela devrait être affiné lors de la Loi de finance rectificative que nous ne manquerons pas d'analyser en juillet.

Le PEAC : il est annoncé mais pas né ! le Plan d'Épargne Avenir Climat, article 34 de la Loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte, confirmé sur le plan fiscal par l'article 3 de la Loi de Finance pour 2024, permettant aux jeunes épargnants de constituer une épargne long terme, tournée vers le financement de la transition écologique. Ce nouveau plan prendra la forme d'un contrat de capitalisation ou d'un compte de titres associé à un compte espèces. L'ouverture serait réservée au moins de 21 ans, et automatiquement clos à l'âge de 30 ans. Ces enveloppes seraient défiscalisées au terme de 5 ans de détention, le plafond serait équivalent à celui du Livret A (23 k€). Pour bénéficier de ce dispositif il conviendra d'investir dans des titres financiers favorisant la transition écologique. Les décrets doivent préciser le tout pour une mise en place dès le 1er juillet 2024.



Yann MALCOSTE

C'EST LE PRINTEMPS, MAIS AUSSI LA PÉRIODE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS!



Assurance vie de droits Luxembourgeois à ne pas oublier.

Comme chaque année nous vous alertons quant à la déclaration que doit réaliser toute personne physique domiciliée fiscalement en France et qui a souscrit un contrat d'assurance vie ou de capitalisation auprès de compagnies d'assurance notamment au Luxembourg. Vous devez cocher la case 8 TT dans la rubrique 8 Divers de votre déclaration d'impôt.

Il convient de réaliser une déclaration dite 3916 mentionnant les noms et adresse du souscripteur, les références des contrats, la date d'effet, les primes versées et opérations réalisées sur l'exercice ainsi que la valeur de rachat. (Article 1549 AA du CGI). Vos compagnies d'assurance vie devraient vous faire parvenir les éléments pour que vous puissiez compléter ces éléments.

Attention, toute omission peut donner lieu à sanction l'amende étant de 1500 € par année non déclarée. Alors nous vous invitons à la vigilance et bonne déclaration !

Yann MALCOSTE

www.mcafinance.fr

MCA
FINANCE
 GESTION de PORTEFEUILLE

48 C boulevard du Maréchal Foch / 49 100 ANGERS
Tél. 02 41 87 30 00 / Fax 02 41 87 30 82

Société de Gestion de portefeuille agréée par l'A.M.F. (agrément n° GP-90-116) - RCS ANGERS B 343829321
 Banque Dépositaire : CIC - Groupe BFCM

